

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2007

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry – POLASTRO Maryse (Adjoints)
LE PENVEN Françoise – VANPARYS Odette – GOMEZ Jacqueline – BELOTTI Michel – ROUANET
Christian

M. ESPANET André donne pouvoir à M. PIZOT Roger

Absents excusés : ARNIAUD Gérard - CHABERT Raphaël - CAZORLA Jean-Luc - SALIGNAC Elisabeth

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. REVISION DES TARIFS M³ EAU ET ASSAINISSEMENT (Consommation 2008)

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE de fixer les tarifs** suivants :
 - Abonnés « Village »
 - **0,587 Euro le m³ d'eau consommée en 2008.**
 - **0,391 Euro la redevance assainissement** en prenant pour référence le m³ d'eau consommée.
 - Abonnés « Ecartés » et « Zone Industrielle »
 - **1,379 Euro le m³ d'eau consommée en 2008.**
 - **0,391 Euro la redevance assainissement** en prenant pour référence le m³ d'eau consommée.
- **DIT Que** si l'état de sécheresse persiste, et que le village reste alimenté par le CEA Cadarache pendant plusieurs mois, le Conseil Municipal appliquera à tous les abonnés le même tarif qu'aux écartés et à la zone industrielle.
- **DIT Que** ces tarifs seront applicables pour la facturation de la consommation d'eau en 2008.

2. CONVENTION DE MANDAT AVEC LE CABINET TRAVERSO – GESTION LOCATIVE DES LOCAUX COMMERCIAUX ET LOGEMENTS « Li Cardelino »

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de confier au Cabinet TRAVERSO la gestion de l'ensemble des 12 Commerces et de 10 Logements Résidence « Li Cardelino » situés à l'angle de l'Allée des Platanes et Avenue de la Libération à St Paul Lez Durance.
- **APPROUVE** les termes de la Convention de mandat de gérance n°817 à passer à cet effet, ainsi que le tarif des honoraires gérance – locations.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer la dite convention et toutes pièces tant administratives que financières.

3. AIDE AUX ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – année scolaire 2007/2008

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **FIXE** les conditions d'attribution, à savoir :
 - fréquenter un établissement de l'enseignement supérieur,
 - être âgé de moins de 27 ans,
 - être à la charge de ses parents (résidents permanents sur la Commune),

- attester sur l'honneur ne pas suivre un enseignement rémunéré.

- **DECIDE** d'allouer une aide forfaitaire de 670,00 € (Six cent soixante dix Euro) aux 5 étudiants de l'enseignement supérieur remplissant les conditions ci-dessus.
- **DIT Que** les crédits sont prévus à l'article 6714 du Budget Primitif 2007.

4. REMISE DE DIPLOME DE CITOYEN D'HONNEUR

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite mettre à l'honneur 3 citoyens lors de la cérémonie du 11 Novembre 2007. A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de décerner le diplôme de citoyen d'honneur à : **Monsieur MARELLO Luigi – Monsieur NICOL François – Monsieur CHAPITAL Robert**, en reconnaissance de leur mérite, de leur dévouement et de leurs compétences.

5. DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION « ADELISA »

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** d'aider financièrement l'Association « ADELISA » en prenant en charge au moins 3 prestations dans l'année pour animer des manifestations.

6. PROGRAMME FORET COMMUNALE 2008 – Demande de Subvention

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

* Programme amélioration Forêt Communale (ONF) – Programme 2008 :

- **APPROUVE** le devis de travaux d'amélioration de la Forêt Communale Exercice 2008 établi par l'Office National des Forêts.
- **SOLLICITE** l'attribution de la Subvention auprès du Conseil Général.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous documents et acte relatif à ce projet.

* Programme de travaux des Forestiers Sapeurs :

- **APPROUVE** la proposition de travaux d'entretien, de prévention débroussaillage Programme 2008 qui seront réalisés par les sapeurs Forestiers (partie du CO 113 et CO 213).
- **SOLLICITE** l'intervention du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux.

7. VIREMENTS DE CREDITS DE L'ARTICLE 2315 « Immobilisations en cours » à l'article 202 « Frais d'études documents d'urbanisme » et VERSEMENT COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTION à L'Amicale des Sapeurs Pompiers

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

* Virements de crédits de l'article 2315 « Immobilisations en cours » à l'article 202 « Frais d'études documents d'urbanisme » :

- **DECIDE** un virement de crédits de 1 500.00 € (mille cinq cents euro) de l'article 2315 « immobilisation en cours » à l'article 202 « frais d'études documents d'urbanisme » pour régler tous les frais relatifs à la modification du POS de la Commune.

* Versement complémentaire de subvention à L'Amicale des Sapeurs Pompiers :

- **DECIDE** de verser un complément de subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de 1 000.00 € (mille euro) en compensation de la dépense électrique occasionnée par la pompe immergée du canal afin d'assurer un petit débit dans le L'abéou.
- **DIT Qu'**un virement de crédits de 1 000.00 € sera effectué de l'article 60612 « énergie électricité » à l'article 6574 « subv. fonct. person. droit privé ».

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.